



Rapport d'activité 2018 du CAC

Sommaire

Introduction

I. Les cinq axes de travail du Collectif

- I.1- Marchandisation et financiarisation des associations
- I.2- Transitions, écologie et alternatives
- I.3- Associations citoyennes et collectivités publiques
- I.4- Financement et emploi associatifs
- I.5- Droits et libertés associatifs

II. Produire collectivement et diffuser largement

II.1- Produire collectivement

1. La concertation du gouvernement pour une politique associative ambitieuse
2. Université d'été à Amiens
3. Associations et mouvements sociaux

II.2- Diffuser largement

1. Communication interne
 - Heure de la Sirène
 - Nouveauté du bulletin "la quinzaine du CA"
 - La gare centrale
2. Communication externe
 - Communiqué à l'ensemble du réseau et à la presse
 - Le CAC dans les médias
 - Site internet
 - Les réseaux sociaux
 - Fin (provisoire?) du Pingouin
3. Nos publications
4. La formation en 2018

III. Ile & Archipels (Vie associative interne & Liens avec les autres)

III.1- Ile (vie associative)

1. Les bénévoles,
2. Les adhérent.e.s et les soutiens
3. L'équipe salariée
4. L'équipe élargie
5. Organisation interne

III.2- Archipels (liens du CAC avec le réseau)

Introduction

D'une assemblée générale à l'autre, le travail du CAC se structure et se consolide. L'année dernière, ce temps fort de notre association avait permis la mise en place de 5 groupes de travail correspondant aux 5 principales thématiques identifiées collectivement pour traiter au mieux l'actualité des préoccupations des associations citoyennes.

Ce rapport d'activité reflète donc cette nouvelle organisation de notre action avec un premier chapitre retraçant les avancées de ces 5 groupes : la manière dont les associations sont "poussées" vers le marché, la façon dont elles peuvent résister à cette tendance et leur contribution à l'action publique pour orienter celle-ci vers "les chemins de la transition", malgré des obstacles juridico-politiques de plus en plus nombreux venant compléter une diminution de leur moyens (humains, financiers, etc.) ...

Nous revenons ensuite sur les modalités de production d'analyses (à travers une série de temps fort comme notre université d'été) et de diffusion de celles-ci à travers la mobilisation d'une pluralité d'outils permettant au CAC d'exister dans l'espace public et de participer aux débats.

Enfin, le dernier volet de ce bilan annuel explicite le fonctionnement des instances internes et les interactions nécessaires avec un certain nombre d'organisations poursuivant des finalités politiques pouvant recouper celles de notre collectif.

Bonne lecture !

I. Les cinq axes de travail du Collectif

Les cinq grandes thématiques comportent des groupes qui travaillent par dossiers et qui alternent des temps de réflexion, de réunions, de production, de transmissions et d'information (colloques, débats, formations, ateliers, diffusion médiatique).

[Sur l'année ces 5 axes représentent plus de 150 temps d'échanges, réunions, rencontres ou débats]

I.1- Marchandisation et financiarisation des associations – axe social

L'objet de ce groupe de travail (GT) n'est pas tant de s'intéresser à la question générale du financement du secteur social *associatif* (*même s'il y aurait beaucoup à dire sur les conséquences -pour les associations et les bénéficiaires- des politiques d'austérité désastreuses et du moins-disant auquel obligent les appels d'offre et à projet*), que de traiter la **question de l'introduction dans ce secteur social depuis 2015/2016 de « titres à impact », appelés en France « Contrats à Impact Social » (CIS)**. Le CAC a développé sur ce sujet, depuis fin 2014, une expertise en alertant sur la nocivité de ces montages financiers de type Partenariat-Privé-Public, à cause du coût de la rémunération des investisseurs, du flou sur les critères d'évaluation (permettant le calcul des coûts évités) et de l'absence réelle d'innovation dans les projets présentés.

La journée de colloques de janvier 2017, envisagée comme le point de départ d'une réelle mobilisation et d'une lutte active, aux niveaux national et local, contre l'implantation de ces CIS, a en fait, bien plus constitué un acmé de l'attention du CAC et de ses partenaires^[1] sur cette question. Nous pensions donc n'avoir à tenir qu'une place d'observateur tranquille des CIS retenus pour la phase de test et nous nous sommes retrouvés, dès 2017 face à leur développement sans pouvoir réagir suffisamment. En 2018, nous avons décidé de repartir de l'avant sur ce thème et de constituer un GT spécifique : **point de départ de la (re)mobilisation de notre part, fut l'Université d'Été 2018 d'Amiens**. Un atelier a été ouvert sur le thème des CIS, co-animé par le CAC et Sylvain Celle, un doctorant de l'Institut Godin, un think tank de l'ESS. A l'issue de cet atelier, 17 personnes se sont déclarées intéressées pour continuer de travailler avec le CAC sur ce thème.

A l'automne 2018, le GT de travail consacré à la financiarisation était dûment constitué avec 3 copilotes : Jean-Claude Boual, Eric Denoyelle et Irina Havlicek. Et nous avons à notre disposition une liste de 51 personnes potentiellement intéressées par ce thème, issues du colloque de janvier 17 et

de l'Université d'Eté (UE) de juillet 18. Les co-pilotes ont réalisé alors un **document support, intitulé « Vers la feuille de route »** dans lequel nous proposons deux axes de travail :

- Un axe réflexif pour continuer à mieux définir les enjeux autour des CIS ;
- Un axe militant pour soutenir des collectifs locaux qui pourraient se constituer contre la création de tel ou tel CIS.

En novembre, nous avons lancé en direction des 51 membres de notre liste une invitation à participer à une réunion *-ou à être tenus au courant des conclusions de celle-ci-* pour finaliser cette feuille de route. Résultat : aucun des 51 membres n'est venu ni même n'a répondu par mail pour préciser son positionnement vis-à-vis du GT. Le coup a été rude.

L'analyse que nous en avons retirée est **qu'il y a loin de la curiosité intellectuelle envers une question à l'envie ou à la possibilité de s'engager pour la traiter**. Nous en avons déduit, qu'il était donc impossible, faute de combattant, de tenir le second axe, celui des luttes locales contre la création des CIS. En revanche, nous pourrions viser, à l'automne 2019, la tenue d'un nouveau colloque sur la question des CIS. Mais en marquant une approche nouvelle, à l'instar de la réflexion portée par l'Institut Godin, qui s'intéresse désormais moins au dispositif, qu'à sa justification, l'impact social : réalité du résultat d'une action sociale ou mythe fondateur et justificateur des fonds d'investissement dédiés à l'Action Sociale ?

L'actualité du GT consisterait donc à moyen terme à réaliser ce colloque et à **trouver les partenaires désireux de s'associer à la réflexion du jour** : l'institut Godin, l'UNIOPSS (qui s'est montrée intéressée sur le principe) et un certain nombre de scientifiques qui effectuent des recherches sur la notion d'impact social. L'actualité plus immédiate du GT tient en une nécessité d'alimenter en informations sur les CIS la partie de notre « gare centrale » informatique (développée fin 2018) qui y est consacrée et à **exercer une fonction de veille et d'alerte** qui nous a amenés, par exemple, à rédiger un article (non encore publié) à destination du Monde en réponse à la volonté récente du Haut-Commissariat à l'ESS de relancer les CIS.



[1] *Avenir Educ's et le Collectif pour une Ethique en Travail Social*

I.2- Transitions, écologie et alternatives

L'année 2018 a vu le redémarrage du groupe de travail sur les transitions. Le groupe a participé à quatre réunions avant l'Université d'été de juillet qui a prévu une demi-journée de débat sur la question des transitions et deux autres ont eu lieu ensuite en octobre et novembre 2018.

La première réunion du 23 avril 2018 a défini plusieurs principes, à savoir que pour construire une société humaine et solidaire il faut à la fois réduire les inégalités sociales, intervenir sur les logiques économiques, tenir compte des aspects écologiques et des dérèglements climatiques, développer de nouvelles pratiques culturelles.

Cette première réunion a décidé de travailler sur 3 volets :

- développer une analyse transversale tenant compte de l'actualité, des lois, des plans territoriaux...
- poursuivre le travail commencé antérieurement autour des actions porteuses d'alternatives et avancer dans la publication d'un recueil
- mener un travail de sensibilisation auprès des associations autour de leur propre expérience et du sens des actions qu'elles mènent.

L'objectif était d'établir une feuille de route jusqu'à l'Université d'été de juillet 2018 en développant plusieurs thèmes de discussion allant vers une alternative globale : quelle société voulons-nous, que peuvent faire le CAC et les associations citoyennes, avec quels leviers ?

Durant cette période le groupe de travail s'est attaché à participer à la mobilisation autour de la concertation publique lancée par Nicolas Hulot du 18 mai au 7 juin 2018, avec des contributions en ligne réalisées notamment par Esperanza 21 autour de certains des 5 axes proposés :

Axe 1 - Qualité de vie et santé

Axe 2 - Produire et consommer

Axe 3 - Nature et territoires

Axe 4 - Engager la société

Axe 5 - Action internationale.

Un autre point important a été la préparation de l'Université d'été avec l'introduction du texte sur "Les chemins de la transition" et la vision du travail mené par le Collectif depuis 2015 et la COP 21 sur ce sujet, ainsi que la mise en place des ateliers autour de la transition écologique, des enjeux de la biodiversité et de la transition énergétique, avec un objectif central : que le sens et le contenu soient en phase avec l'actualité, montrer la nécessité d'un changement global de système et faire ressortir les initiatives de terrain.

A la suite de l'Université d'été de juillet 2018 le groupe a repris son travail dans l'objectif d'en tirer les conclusions et de revoir sa feuille de route jusqu'à la prochaine Université d'été de juillet 2019. L'accent a été mis sur les difficultés à "tirer le bon fil" et à montrer la plus-value du CAC sur le sujet, mais qu'il était nécessaire de poursuivre l'analyse de l'actualité, travailler sur les définitions et les concepts, relier les travaux du groupe à ceux des autres groupes de travail comme les relations avec les collectivités et les expériences de co-construction, la marchandisation des actions associatives ou la restriction des droits et des libertés.

Cette Université fut aussi l'occasion de renforcer les liens en donnant de la visibilité à plusieurs partenaires et projets avec lesquels nous avons pu ensuite poursuivre nos collaborations : le TRANSICOPE**, le Réseau Action Climat, la Maison Régionale de l'Environnement et de la solidarité des HDF, le Collectif ébouriffés (actions de résistance aux fermes industrielles), projet Carma (autour du triangle de Gonesse), Esperanza 21...

Il était nécessaire de se fixer un cadre commun et avancer sur plusieurs points : la spécificité du Collectif des Associations Citoyennes, les enjeux de la transition, l'urgence écologique et les marches pour le climat, mettre en place un calendrier de discussion et d'action, avoir une stratégie claire, voir les forces du CAC et avec qui on travaille autour de la défense d'intérêts communs.

Nous avons défini entre autres chose le besoin de faire un état des lieux et d'élaborer un document en essayant de répondre à plusieurs questions :

- Qu'est-ce que la transition ?
- Quels sont les obstacles concrets, politiques et culturels, à cette transition ?
- Quel fonctionnement du système capitaliste ? Faut-il le faire durer ou bien l'éliminer ?
- Quelles dispositions développées par l'Union Européenne, par la finance et par les multinationales sont en contradiction avec les besoins ?
- Quelle société voulons-nous construire et comment y parvenir ?

***Transicope, le plus grand portail web des alternatives, est né du constat que sur les territoires, les associations sont nombreuses à construire une société plus juste, basée sur la coopération, la solidarité et le respect de notre éco-système. Pourtant notre travail est trop méconnu et il est évident que nous devons travailler ensemble, porter certains messages communs et même mutualiser nos ressources pour changer la donne. D'où le projet d'une plateforme commune pour informer sur les organisations et initiatives citoyennes existantes de manière simple, claire et visuelle grâce à une classification intuitive, un format harmonisé de présentation des initiatives et différents outils numériques disponibles. L'idée centrale est bien d'inciter à la participation et à l'action citoyenne en montrant que c'est possible (d'autres l'ont fait, qui et où ils sont), facilitant liens et coopération. Avec un grand principe central « **Développer et outiller nos communs** », en effet les logiciels développés pour le projet sont libres, donc ré-utilisables et améliorables pour d'autres projets.*

I.3- Associations citoyennes et collectivités publiques

Le Groupe de travail a su mettre à profit cette année établir une première feuille de route construit à partir de trois objectifs d'analyse et d'accompagnement :

- L'analyse des politiques publiques, leurs dimensions territoriales et/ou européennes
- L'action publique comme champ d'intervention de la société civile
- Le bien commun ou les "communs" comme enjeu politique

La notion de **co-construction** est très vite apparue comme étant particulièrement centrale. Le groupe s'est donc donné pour objectif de s'approprier les considérations théoriques et les mises en œuvre locales ou nationales.

Dans cette perspective, nous avons choisi de concentrer nos forces sur l'aboutissement d'un travail en cours, initié en 2017, qui nous semblait particulièrement important : la finalisation d'une recherche-action consacrée à la co-construction de l'action publique.

Cette initiative nous est apparue comme un bon exemple de la rencontre fructueuse entre acteurs de terrain et chercheurs. En effet, c'est à l'initiative du sociologue du CNAM et du CEM Collège d'Etudes Mondiales, Jean-Louis Laville que cette étude a été lancée (et plus précisément du colloque qu'il avait organisé autour de l'œuvre de Karl Polanyi) et nous avons pu travailler sur sa définition en étroite collaboration avec un autre universitaire, Laurent Fraisse et des réseaux nationaux : le RNMA (Réseau National des Maisons des Associations), l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), le Mouvement Associatif et le RTES (Réseau Territorial de l'Economie Solidaire).

Les modalités de fonctionnement étaient claires : chaque réseau organisait une rencontre sur ce thème et Laurent Fraisse devait, en participant à tous ces moments de travail, permettre une rédaction d'analyses à partir desquels nous échangions en vue de la production d'un document final.

En ce qui concerne le CAC, nous avons proposé deux temps de rencontre sur le sujet :

- en Février 2018, en appui, une rencontre organisée grâce à l'UFISC pour présenter et débattre à partir de l'ouvrage publié par OPALE et auquel nous avons contribué *Le guide des relations entre associations et financeur publics* ;
- en juillet 2018, un temps d'atelier inséré au programme de notre Université d'Eté à Amiens intitulé *L'observation, socle d'une politique co-construite*.

Nous avons également largement pris notre part dans l'organisation du colloque final de cette recherche-action avec la préparation de la présentation de l'étude lors d'une journée organisée le 13 novembre 2018 à la Caisse des Dépôts et Consignation.

L'enjeu de cette rencontre qui a réuni une bonne centaine de personnes était ainsi posé : ***Depuis quelques années, décideurs politiques, élus locaux, responsables associatifs et de l'ESS, revendiquent et expérimentent la co-construction des politiques publiques dans les territoires. Cet intérêt a trouvé une traduction dans plusieurs textes législatifs depuis le milieu des années 2010. Des discours aux pratiques, qu'en est-il vraiment ? Au-delà de l'affirmation de vouloir mieux associer les citoyens et corps intermédiaires à la décision publique, quels acteurs et organisations participent effectivement et à quelles conditions à l'élaboration et au suivi des politiques qui les concernent ? Quant aux finalités de la co-construction, elles oscillent entre l'amélioration de la légitimité de tel plan d'actions ou l'efficacité de tel dispositif à une volonté de démocratisation et de transformation des relations entre gouvernés et gouvernants.***

Cette journée s'est donc organisée autour du **partage et de la mise en débat des analyses et réflexions de l'étude « Co-construire les politiques publiques : éléments de définition, discours et pratiques »** ainsi que des témoignages d'élus, techniciens, responsables d'associations et d'organisations de l'ESS engagés dans des démarches de co-construction de politiques publiques.

Ces travaux nous semblent être une excellente base pour construire dorénavant avec les groupes locaux les conditions d'une appropriation de cette recherche-action par ceux qui en ont le plus besoin : les acteurs de terrain.

I.4- Financement et emploi associatifs

Cet axe a été, pour le moment, travaillé sans être structuré véritablement en "groupe de travail". En effet, un premier pilotage provisoire a été assuré par Didier Minot jusqu'à l'été puis les co-pilotes ont ensuite repris une veille informationnelle sur cette thématique mais sans pouvoir néanmoins dégager le temps nécessaire à la création et l'animation d'un groupe composé de personnes particulièrement motivées par le sujet.

Néanmoins, un suivi a été assuré tout le long de l'année à partir de cette double interrogation :

- Où en est-on des évolutions des financements des associations ?

Le traitement de cette question est passé principalement, cette année, par les travaux du 1er semestre 2018 réalisés dans le cadre de la concertation nationale « pour une politique vie associative ambitieuse ». En effet, l'approche macro-économique (ou macro-socio-économique) des enjeux du monde associatif a nécessité l'actualisation de cette prise de recul visant à mieux repérer et faire connaître les grandes tendances à l'œuvre.

- Quid de la situation de l'emploi associatif et de son avenir ?



« ON ASSISTE À UNE FRAGILISATION
SANS PRÉCÉDENT DU TISSU
ASSOCIATIF »

Cette deuxième grande interrogation a principalement été traitée de deux manières. D'une part par la suite du recueil, de la diffusion et de l'analyse de témoignage d'associations de terrains confrontés à la baisse drastique d'emplois aidés. D'autre part, par la production d'une note de synthèse générale qui a pris la forme d'une intervention lors du forum associatif de La Courneuve (septembre 2018).

Ponctuellement nous avons également été amenés à contribuer sur ce sujet, en réponse à des sollicitations médiatiques ou politiques (ainsi l'audition par les rapporteurs de l'enquête-flash des parlementaires sur la réduction des emplois-aidés dans les associations culturelles et sportives).

Pour mémoire et faciliter le redémarrage du groupe, nous pouvons lister les chantiers prioritaires identifiés en juin 2018 pour cet axe :

- Elaboration de propositions en matière de subventions publiques (conception d'un dossier, rencontre avec des parlementaires au moment du PLF, etc.)
- Elaboration de proposition de modification en profondeur du dispositif Parcours Emploi Compétences (élaboration de proposition et discussion avec la ministre du travail, etc.)
- Appuis aux mobilisations locales
- Observations et connaissances de la situation.

Une série de chantiers non prioritaires était également proposée :

- Constituer des instances de dialogue pour concrétiser les mesures de simplifications administratives ;
- Rédiger une analyse critique de "french impact et de l'accélérateur d'innovation sociale" ;
- Analyse critique des effets des appels d'offres ;
- Plan d'urgence pour l'appui des associations en difficultés ;
- Etablir une situation de l'emploi associatif au bilan national (bilan et propositions).

La vocation de ces travaux était de compléter des chantiers achevés

- L'analyse des dégrèvements consentis aux entreprises et aux plus fortunés en 2018
- L'analyse de la mise en place des services civiques.

I.5- Droits et libertés associatifs

Le CAC travaille depuis plusieurs années sur les droits associatifs et les libertés associatives.

Il travaille aussi avec d'autres réseaux de défense des droits dans différents collectifs, tel « On ne se taira pas » sur la problématique des procès baillons, ou la coalition « civitates » sur la restriction de l'espace démocratique dans les pays de l'Union européenne.



Plusieurs réunions de travail ou participation à des initiatives sur les droits ont eu lieu durant l'année 2018 :

- réunion d'un groupe de travail durant le "plénière" du 24 mars et à l'université d'été du CAC (avec notamment une participation aux analyses de la directives TRAVEL) ;
- participation au copil sur la recherche-action sur les droits culturels (avec, entre autres, l'UFISC), avec participation, le 4 juin, à la restitution de cette étude au Collège d'études mondiales ;
- participation à l'atelier "économie et droits humains" à l'Université d'été des Mouvements sociaux le 24 août ;
- participation à la défense du Génépi dans sa lutte pour le renouvellement de sa convention avec le ministère de la justice.

Le CAC a porté la question des libertés associatives dans le cadre de la "concertation" engagée en janvier et février par le gouvernement suite aux actions sur la suppression des emplois aidés. Elle a fait l'objet de la proposition N°14 des 59 propositions remises au gouvernement suite à cette "concertation". Le gouvernement a proposé de nous recevoir suite à plusieurs interpellations du CAC.

II. Produire collectivement et diffuser largement

II.1- Produire collectivement

1. Cadre de production n°1 : la concertation du gouvernement pour une politique associative ambitieuse

En fin d'année 2017, au plus fort de la mobilisation engendrée par la suppression des contrats-aidés, le Premier ministre avait annoncé l'ouverture d'une « réflexion partagée sur les leviers appropriés pour faciliter, accompagner et reconnaître la vie associative et l'engagement ».

Après débat interne, le CAC a décidé d'y participer et nous avons donc été partie-prenante de ce travail mené dans un calendrier très resserré de quelques semaines et organisé en trois axes :

1. Une politique renouvelée de soutien, d'appui et d'accompagnement des associations (Jean-Baptiste Jobard représentait le CAC pour ce groupe) ;
2. Le soutien au développement des activités d'utilité sociale (Didier Minot représentait le CAC pour ce groupe) ;
3. Mieux reconnaître le bénévolat et développer une société de l'engagement (Thomas Lecolley représentait le CAC pour ce groupe).

Ce travail a représenté un intense effort pour le CAC car, en sus des délais courts auxquels nous étions contraints, nous avons décidé de proposer systématiquement, après les principales étapes, des temps d'échange ouverts à l'ensemble de nos adhérents et sympathisants pour rendre compte des avancés, des propositions du CAC et enrichir celles-ci.

Notre Collectif s'est avéré être un des contributeurs les plus prolifiques en propositions, pour mémoire, listons ici l'ensemble des « fiches-propositions » que nous avons produites :



Pour l'axe 1

- Création d'un fond d'urgence pour les associations en difficultés
- Création d'un dispositif d'observation participative, permanente et partagée du monde associatif
- Création/renforcement d'espaces de construction de politique de vie associative coopérative sur les territoires
- Ensemble de mesures complémentaires visant la simplification administrative

Pour l'axe 2

- Evaluer la situation de l'emploi associatif et définir une politique globale de l'emploi associatif
- Droits de l'UE et droit national. Aides d'État – SIG, SSIG
- Création d'un fonds d'accompagnement de l'engagement citoyen.
- Série de X propositions pour la simplification administrative
- Des lieux de dialogue permanents pour traiter la résurgence des complexités administratives
- Simplifier les modalités de demandes de subventionnement
- Assouplir la règle de l'antériorité
- Proportionner les contrôles et la comptabilité à la réalité de l'action associative
- Normalisation : élaborer des codes de bonne conduite en s'engageant sur les résultats et non sur les moyens
- Constituer progressivement un fonds d'urgence face à l'allongement des délais
- Remise des rapports d'exécution et continuité des financements
- Financer les projets sur la base d'un montant déterminé et non sur la base d'un pourcentage des dépenses, aller vers des avances automatiques

Pour l'axe 3

- Conforter les libertés associatives
- Modification de la gouvernance du FDVA
- Faciliter les parcours d'engagements
- Création d'un fonds pour une Démocratie d'Initiative Citoyenne



Ce travail a ensuite fait l'objet d'une synthèse transmise au HCVA pour avis.

Si les échéances ont été très courtes concernant la formalisation de cette réflexion, l'agenda de l'accusé de réception (juin 2018) et surtout d'une première réponse du gouvernement (le 29 novembre 2018 par la voix d'un secrétaire d'État nouvellement nommé) a été nettement plus tardive... laissant ainsi présager une prise en compte bien insatisfaisante des 59 propositions auxquelles aboutissait le rapport final.

Incomplet, inabouti ce travail permet néanmoins des points de repères intéressants en venant capitaliser, formaliser grâce à des échanges nourris entre représentants du monde associatif de différents secteurs, une série de mesures, revendications à partir desquels se situer.

Il a aussi permis de travailler de façon très ouverte, rapide et dynamique avec le réseau du CAC en utilisant, pour la première fois, la possibilité de suivre et participer à distance par écrit via un "PAD" (*éditeur de texte libre en ligne fonctionnant en mode collaboratif et en temps réel*), lors de chaque temps de restitution des réunions avec le ministère, préfigurant le développement de ces outils collaboratifs fin 2018.

2. Cadre de production n°2 : Université d'été à Amiens

Ayant pour titre « **Associations citoyennes : résister et construire** », cette 4^{ème} université du CAC a posé ses valises à Amiens (après avoir voyagé de l'Haÿ-les-Roses, Rennes puis Lyon), où une centaine de personnes (participantes et intervenantes) se sont rencontrées durant 3 jours du 11 au 13 juillet 2018.



Les nombreuses idées, propositions, ateliers, sujets, partenaires... proposés par le comité de pilotage (mêlant l'équipe du CAC « nationale » et associations et collectifs locaux d'Amiens et plus largement des Hauts de France) depuis janvier ont permis de proposer un programme riche en échanges, réflexions, analyses, retours historiques, balades, visions prospectives, exposition et soirée festives avec les associations au cœur de la réflexion.

Les 5 mois de préparation ont permis de sonder les besoins et attentes des acteurs associatifs (localement mais pas que) vis à vis d'une telle rencontre en permettant une appropriation de la dynamique de travail facilitant la participation et la fréquentation de ce rendez-vous. En effet **les 8 réunions de co-pilotage réalisées de février à juin** ont permis de construire collectivement un programme commun dans lequel chacun a pu apporter ses préoccupations associatives et citoyennes.

Ces trois jours ont permis de partager à la fois les actions, projets du groupe local du département, des associations locales avec celles du CAC et d'autres partenaires qui furent nombreux au rendez-vous puisque près de 40 structures ont participées (médias, syndicats, collectifs et associations de divers secteurs : solidarité, culture, éducation populaire, social, écologique...) créant des liens et enclenchant des projets ou dynamiques communes. Parmi elles : Association Colère du Présent, Bastamag !, Collectif Les ébouriffés, CLAC 80, On ne se taira pas, Transiscope, Collectif Pour une éthique en travail social, CRID, ESPERANZA 21, GAS Groupe d'appui et de solidarité, Institut Godin, La Boîte Sans Projet, ODASS, Les Collectifs « Vent d'assos » (Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France), MES, MRES, MRJC, Réseau Action Climat, UFISC ...

Côté « hébergement, logistique, déplacement » nous étions idéalement placés à l'Auberge de Jeunesse d'Amiens, centralisant dans un même lieu les différents temps et espaces : salles pour les débats, groupes de travail, échanges, exposition, conférence gesticulée, tables de librairies/éditions, repas et chambres (pour ceux qui ne sont pas du coin), facilitant ainsi des temps discussions informelles permettant de se connaître.

Cette année une petite couverture médiatique (articles dans les journaux locaux et 2 émissions radio) ont été enrichis par 9 courtes vidéos finalisées de témoignages des participantes et participants ainsi que photos et textes (disponibles sur notre site Internet : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=12521>).



Les « à côté » qui complètent et enrichissent l'UE :

- **L'exposition** (présente les 3 jours) « Tour de France des Alternatives »
- **Les éditions La Licorne d'Amiens et la librairie amiénoise Pages d'encre** ont proposé leurs ouvrages durant les 3 jours
- **La conférence gesticulée** « Welcome 2.0 » mercredi 11 soir
- **La conférence-jeu** « Vivre et travailler autrement pour changer le monde ? » jeudi 12 fin journée
- **Soirée festive** au chapiteau Mic-mac « fête des gosses » avec le groupe Forro Pifado jeudi soir

La diversité du programme mêlant des temps intérieur (plénières, débats, groupes) et extérieur (balade urbaine, bal), travail (atelier, débats) et observation (exposition, conférence gesticulée), temps en grand groupe ou petit (forum ouvert) et la diversité des intervenants font de cette université d'été 2018 une grande réussite et un point de référence pour construire celle de 2019.

3. Cadre de production n°3 : les croisements incessants des actions menées par les associations citoyennes avec les revendications des mouvements sociaux

L'engagement des associations citoyennes pour construire une société plus solidaire, démocratique et écologique **rejoint naturellement un certain nombre de mouvements sociaux** et les interactions sont incessantes entre le travail du CAC et des luttes exprimant des revendications sociales et politiques.

Cela amène naturellement le CAC à produire des analyses sur ces mouvements sociaux et à les partager pour contribuer à l'effort consistant à éclairer le sens de l'action (et donc l'efficacité de celle-ci). Cela nous permet, en outre, d'être attentif aux initiatives connexes et transversales qui ne se rangent pas forcément aisément dans nos cinq axes de travail exposés chapitre 1.

A titre d'exemples pour cette année 2018, nous pouvons évoquer :

- L'attention portée au "plan pauvreté" et à la manière dont un ensemble d'associations (pas seulement sociales) ont pu y réagir - cf notre communiqué "*Le plan pauvreté d'E. Macron, un pauvre plan*";
- Dans la même veine, le suivi assuré ces 12 derniers mois, de la construction de l'initiative inédite des "Etats généraux des migrations" nous a amené à intervenir publiquement, notamment en répondant positivement à une invitation à débattre sur ce sujet lors du Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale d'Arras (1er mai 2018) ;
- La réaction à l'actualité de la mobilisation écologique a également souvent fait partie de notre quotidien en 2018 (voir à ce propos notre communiqué sur Notre Dame des Landes ou nos participations aux réunions de résistance au projet Europacity) ;
- Dans d'autres domaines comme celui des luttes associatives et sociales dans les quartiers populaires, nous avons également régulièrement essayé d'apporter notre pierre à l'édifice, notamment lors de la présentation du plan dit Borloo (cf. là aussi la liste de nos communiqués) ;



- De janvier à août 2018, notre présence dans le comité de pilotage et notre participation lors de l'université d'été des mouvements sociaux à Grenoble en août 2018 (rendez-vous initié par le CRID et ATTAC) nous ont permis d'être en prise directe avec un "écosystème" très dense d'initiatives relevant du mouvement social ;
- Enfin, en toute fin d'année, l'émergence du mouvement social, à bien des égards inédits, des "gilets jaunes" a fourni au CAC une nouvelle occasion de porter un certain nombre de réflexions sur les changements de société induits par l'action des associations citoyennes et de voir comment cela pouvait rencontrer, en partie, des revendications exprimées spontanément dans des espaces publics pas forcément conçues pour cela (les ronds-points par exemple).

I.2- Diffuser largement

1. Communication interne

- **Heure de la Sirène**

Newsletter mensuelle du CAC destinée aux adhérents et membres actifs (2.200 mails), brève et concise elle reprend l'essentiel de l'actualité du CAC. Son nom correspond au moment précis de sa diffusion chaque 1er mercredi du mois, à l'heure où la sirène des pompiers retentit. Débutée fin 2016 elle complétait le "Pingouin" par une information plus régulière et synthétique et tournée spécifiquement sur le CAC.

[10 numéros ont été envoyés en 2018 (comme en 2017)]



- **Le bulletin "la quinzaine du CA"**

[Nouveauté] Débutée fin juin, notre bulletin interne « La quinzaine du CA (élargi) » est rédigée par le coordinateur et envoyé aux membres du groupe « veille politique du CAC » alias « Conseil d'Administration élargi » (composé d'une centaine de membres, adhérents ou proche cooptés au fil des années) via la liste de diffusion : gp-veille-politique@associations-citoyennes.net Ce bulletin vise à synthétiser l'essentiel des infos en interne au CAC sur les 15 derniers jours... et les 15 prochains. L'ensemble de ces bulletins est compilé dans notre « gare centrale ».

[7 bulletins en 2018 (de fin juin à novembre)]

- **La gare centrale**

Suite à une formation animacoop "animer un projet de manière collective" suivie par les 2 salariés du CAC et un des membres du CA, les compétences acquises et la découverte de l'outil YesWiki nous a permis d'envisager notre "gare centrale". En effet la possibilité de créer un "bureau commun numérique" ouvert aux membres actifs du CAC est devenu une vraie nécessité, afin de permettre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de participer, suivre et (re)trouver tous les liens.

En effet le mode de fonctionnement participatif nous pousse à organiser nombre de rdv, échanges, réunions, groupes de travail pour lesquels il est important de créer des conférences audio ou visio, "PAD" (format "textes" en ligne) pour la prise de note, des comptes-rendus, synthèses pour pouvoir suivre à distance (dans temps et géographiquement)... et autant de documents, agenda et liens qu'il est important de rendre accessibles sous une forme facilement modifiable par les membres eux-mêmes (surtout ceux des groupes de travail et membres du CA).

La gare centrale devient **LE LIEU** où on trouve toutes ces infos, liens, dates, et actualité (des groupes de travail, groupes locaux, rdv...), bref idéal pour prendre le train en marche. C'est LE LIEU où sont centralisés tout ce dont peut avoir besoin une personne motivée pour **participer et s'impliquer** dans les travaux du CAC.

[Concrétisée durant une formation, c'est lors des temps réguliers, bi-hebdomadaire de travail à 5 qu'elle s'est construite et développée]

2. Communication externe

- **Communiqué à l'ensemble du réseau et à la presse**

[12 communiqués sur l'année] :

- **Les plans du gouvernement pour les associations et pour l'Économie Sociale et Solidaire : en total décalage avec les dynamiques citoyennes !** (05/12/18)
- **Un milliard de plus pour les associations dans la Loi de finance 2019 !** (07/11/18)
- **Le « Plan Pauvreté » de M. Macron : un pauvre plan** (24/09/18)
- **Lettre à Mme Pénicaud sur la révision des Contrats emploi compétences** (06/07/18)
- **L'Université d'été du CAC du 11 au 13 juillet 2018 à Amiens** (03/07/18)
- **« French Impact », la solidarité laissée au privé** (21/06/18)
- **Lettre du CAC au 1er ministre – suite à la concertation du secteur associatif** (04/06/18)
- **Appel à participer à la manifestation unitaire du 26 mai – marée populaire** (18/05/18)
- **NDDL : Non à l'inutile déchaînement de violence de l'État !** (16/04/2018)
- **Super profits, super cadeaux et pour les associations ?** (09/03/18)
- **100 000 emplois aidés de plus sont nécessaires dès 2018** (22/02/18)
- **Du « Parcours emploi compétences » à la « French impact », une régression spectaculaire** (22/01/18)

- **Le CAC dans les médias**

[18 articles de presse] -interviews/citation du CAC/reprise de communiqués- ont été repérés (certains ont pu nous échapper) en 2018 :

- Alternatives économiques – Blog Michel Abhervé : **Une forte critique du Pacte gouvernemental de croissance pour l'ESS par le CAC et le MES – 9 décembre 2018**
- L'Humanité : **Les plans du gouvernement pour les associations et pour l'Economie Sociale et Solidaire : en total décalage avec les dynamiques citoyennes ! – 6 décembre 2018**
- L'Humanité – cahier des rdv de l'ESS : **La philanthropie, un don qui choque ? (4ème page) – 4 décembre 2018**
- L'Echo.info interdépartementale : **Cap 2022, ou la marchandisation du pays – 24 novembre 2018**
- Lien social N°1238 : **Contrats aidés – Associations en danger – octobre-novembre 2018**

- TSA (L'actualité sociale et médico-sociale) : **Appel à projet : une procédure qui va dans le mur ?** – septembre 2018
- Radio Albigés : série d'émissions « le son et la forme » autour de la **balade militante à Amiens lors de notre Université d'été** – juillet/aout 2018
- Le courrier Picard : **L'Université d'été du collectif des associations citoyennes du 11 au 13 juillet** – 11 juillet 2018
- Radio Campus : émission enregistrée lors de l'université d'été à Amiens – juillet 2018
- Bastamag! : **Réduction des contrats aidés : un « séisme » social pour les quartiers populaires et le monde associatif** – 19 juin 2018
- TSA (L'actualité sociale et médico-sociale) : **Entrepreneurs vs travailleurs sociaux : sortir de la défiance ?** – juin 2018
- ASH (Actualités sociales hebdomadaires) : **Un objet financier non identifié** – 27 avril 2018
- Radio Fréquence Paris Pluriel – émission « Rendez-vous Citoyens! » : **La protection sociale en France** – 10 avril et 17 avril 2018
- JurisAssociation : **Mobilisation et avenir des associations** – 1 avril 2018
- Regard'Actu -blog- : **le Pingouin – La lettre d'information du collectif des associations citoyennes (CAC) de Janvier** – 28 janvier 2018
- 20 minutes : **Une vingtaine de médias et des journalistes dénoncent les pressions de Vincent Bolloré** – 24 janvier 2018
- La vie des idées.fr : **Les contrats à impact social : une menace pour la solidarité ?** – 16 janvier 2018
- France Inter – matinale : **Les associations peuvent-elles devenir des start-up (sans perdre leur âme)?** – 18 janvier 2018

- **Site internet**

Vitrine du CAC sur le Net, www.associations-citoyennes.net est un moyen de suivre nos activités ouvertes à tous, il reste un lieu stratégique d'information vers lequel renvoient nos communiqués, nos mails, interpellations. Fin 2018 la mise en place de notre "gare centrale" vient le compléter et lui permettre d'être utilisé spécifiquement pour cette fonction première.

A noter que le **site Internet « écologie au quotidien »** (dans ses 4 déclinaisons : nationale, Val-de-Seine, Somme et Seine-Saint-Denis) donnant accès en ligne aux des répertoires papiers éponymes n'a pas été mis à jour ou complété. Cependant ce site développé en 2016/2017 - avec la scop ODASS (outil à destination des acteurs de l'économie sociale)- a pu trouver une nouvelle visibilité au travers du TRANSISCOPE, qui constitue un grand portail web des alternatives en compilant les diverses initiatives de repérages cartographiques (une douzaine).

- **Les réseaux sociaux**

Facebook : nous avons poursuivi la diffusion sur ce réseau social de nos événements, communiqués et fait suivre aussi l'actualité de nos partenaires de façon régulière, ce qui constitue une nouveauté 2018 et permet une plus large diffusion de nos propres communication (par réciprocité).

Twitter : mis en action régulière avec les mobilisations autour de l'arrêt des contrats aidés fin 2017, il a été régulièrement utilisé depuis l'arrivée de William notre volontaire en service civique.

La présence de volontaire sur cette mission fait une vraie différence sur la régularité et la forme de nos diffusions sur ces médias.

- **Fin (provisoire ?) du Pingouin**

Publication débutée fin 2015 par un rythme allant de 1 mois à 4 mois, proposée et portée par Didier Minot afin de transmettre à l'ensemble de nos contacts (16.000 mails) l'ensemble des informations sur les dossiers du CAC, mais aussi de rendre visibles les luttes menées par d'autres, avec un outil souple (parfois des numéros spéciaux sur un sujet), consultable par mail et sur le site. Le porteur du Pingouin se désengageant à l'été 2018, des tentatives pour organiser un travail collectif autour de la publication ont été amorcées mais sans trouver assez de disponibilités. *[3 numéros de janvier à mai en 2018 (5 en 2017) puis arrêt].*

3. Nos publications

Deux livrets pédagogiques ont été réalisés et publiés cette année :

- « *Assos citoyennes : résister et construire – De quoi nos gouvernants sont-ils le masque ?* » [févr 2018] – rédigé par JC Boual - mis en page par Fabien puis William, volontaires du CAC
- « *CAP 2022 : les multinationales à l'assaut de l'État* » [oct 2018] – proposé par JC BOUAL où il compile ses différentes analyses et celles issues à la fois des échanges de la réunion plénière de juin 2017 « Comment poursuivre nos engagements associatifs ? » et de ceux de notre Université d'été 2017 à Lyon qui ont été rédigés par Didier Minot [membre fondateur du CAC] - mis en page par William, volontaire sur des missions de soutien à la communication.

> Ces publications (vendues à prix coûtant) sont aussi téléchargeables ou consultables librement sur notre site Internet en version pdf.



4. La formation en 2018

Les temps de formations et informations réalisés s'adressaient aux militants associatifs, bénévoles qu'ils soient adhérents ou non, en parallèle nous avons participé à des formations portées par d'autres partenaires, notamment deux destinées à des élus (formation du CIDEFE) ; la majorité a porté sur la relation des associations avec les collectivités publiques, la place des associations dans la société et l'emploi associatif et les financements de l'action publique et citoyenne afin de permettre aux associations de connaître, comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter leur rôle essentiel, pouvoir co-construire et proposer des alternatives à la politique d'austérité. Certaines séances étaient plus dirigées vers l'outillage interne des bénévoles actifs afin de travailler mieux collectivement. [26 interventions de formations pour 2018]

Exemples de séances de formation interne ou de soirées-débats publiques organisées en 2018 :

- « *Politique fiscale, impôts et action publique dans la France d'Emmanuel Macron* » - CONFERENCE-DEBAT-FORMATION du 3 mars à Paris organisée par l'association Apiced.
- « *Associations et Pouvoirs publics : quels défis ?* » - soirée Ciné-Débat du 29 mars 2018 organisée par la DRJSCS Auvergne-Rhône-Alpes - MJC Monchat de Lyon
- « *Suppression des contrats aidés et de la situation des associations locales* » - café politique organisé du 5 avril 2018 à Paris, par une élue de la Mairie de Paris avec le maire du 11ème arrondissement pour mêler parole d'élue et associative.
- « *Action Publique 2022* » - Temps de formation le 10 novembre à Périgueux pour l'Union des Familles Laïques de la Dordogne.

Notre première action collective de formation payante s'est déroulée le 13 septembre avec ODASS sur le thème « *Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : une formation pour mieux comprendre et se préparer* » et a permis de réunir les salarié.e.s de trois associations (Peuple et Culture, Fédération Nationale des Conseils d'architecture et d'environnement et le CAC) autour de cette thématique. De façon plus pratique elle a permis de mettre le CAC en conformité avec ce RGPD et de développer ensuite les outils de cartographie des traitements des données en interne.

Les temps d'auto-formation, destinés plus au noyau des membres les plus actifs, afin de transmettre les savoirs internes et de leur permettre d'intervenir sur certains sujets développés par le CAC ont débuté mi-décembre autour du fonctionnement de l'Europe. Nous espérons pouvoir les reproduire tous les 1 ou 2 mois sur 2019.

III. Ile & Archipels (Via associative interne & Liens avec les autres)

III.1- Ile (vie associative)

1. Les bénévoles

A l'origine et au cœur de l'action du CAC, ils sont nombreux et très actifs sur des missions diversifiées. Le travail de valorisation du temps bénévole demandé par le cabinet comptable nous a permis de mieux percevoir la quantité de travail effectuée, soit près de 4.800 heures, soit près de 680 jours répartis ainsi :

OBJET	Nbre de personnes	Total jour	Total heures
Coordinations / Bureau		128,50	899,50
• réunions physiques		85,50	598,50
• réunions téléphoniques		2,75	19,25
• représentation financeurs		2,75	19,25
• représentations /auditions		4,00	28,00
• interviews média		3,00	21,00
• réorganisation interne		30,50	213,50
Conseil d'administration		23,00	161,00
• réunions physiques		20,50	143,50
• réunions téléphoniques		2,50	17,50
Assemblée Générale		13,30	93,10
• réunions physiques		9,80	68,60
• réunions préparation		3,50	24,50
Plénières		33,00	231,00
• réunions préparation		2,00	14,00
• réunions plénières		31,00	217,00
Mobilisation / concertation		44,50	308,00
Commission concertation Etat/asso			
• réunions physiques		40,50	283,50
• représentation (ministère ou autre)		4,00	24,50
Université d'été		210,50	1 473,50
• réunions préparation - copil		8,50	59,50
• 3 j UE à Amiens		202,00	1 414,00
Autres réunions - temps autoformation		15,50	108,50
Groupes de travail		62,75	393,75
• réunions groupes de travail thématique		45,25	316,75
1- Groupe transition écologie			
2- Groupe financiarisation	5	2,50	17,50
3- Groupe emploi et financement associatifs	3	1,50	10,50
4- Groupe Droits et libertés associative	1	0,00	0,00
5- Groupe asso /collectivité ou action publique	5	7,50	52,50
réunions des pilotes des groupes	5	2,50	17,50
• réunions groupes locaux		17,50	77,00
Représentation / intervention		50,00	371,00
• rdv partenaires		39,50	297,50
		10,50	73,50
Production : livrets, webinaires, texte, communiqués		106,00	742,00
TOTAL GENERAL	792	687	4 781
	personnes	jours	heures

Près de 800 personnes ont participé sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif. Le travail minutieux d'actualisation a permis de stabiliser le nombre de nos contacts à plus de 16.000 sur l'ensemble de la France et d'avoir ainsi une large amplitude d'information et de retransmission des travaux.

2. Les adhérent.e.s et les soutiens

Nombre d'adhérentes et adhérents pour 2018 : 213 au total, soit 100 associations + 113 individuels

Détails des associations adhérentes :

- 22 nationales
- 21 régionales/départementales
- 57 locales

Il est à noter que les associations/réseaux/fédérations, à leurs diverses échelles (locales, régionales ou nationales) représentent souvent bien plus que leur seule structure (notamment les réseaux nationaux).

Le tableau complet des associations adhérentes pour 2018 est disponible sur notre site Internet :

<http://www.associations-citoyennes.net/wp-content/uploads/2019/02/adh%C3%A9sion-morales-2018-au-CAC-au-18-1-19.pdf>

3. L'équipe salariée

Equipe stable des deux salariés, cadres en CDI :

- Jean-Baptiste Jobard arrivé en juin 2016, occupe le poste de « coordinateur en charge du développement et du réseau » – ce poste qui a bénéficié d'un soutien au titre des emplois tremplins de la Région Ile de France, de 2015 à 2018.
- Isabelle Boyer arrivée en juillet 2013, occupe le poste de « coordinatrice en charge de l'administration et du réseau ».

La mise à plat des missions et fiches de postes des salariés a commencé en décembre et s'est poursuivi en 2019 afin d'affiner le travail et de mener une politique salariale évolutive.

4. L'équipe élargie

Un seul volontaire en service civique en 2018 : William AOUAD est arrivé en février 2018 pour 7 mois en appui à la communication (qui est son domaine de formation et d'intérêt), il a permis de poursuivre la régularité et la professionnalisation les moyens de communications dans une grande attention à l'aspect visuel et esthétique. Sa créativité a aussi trouvé à s'exprimer au travers de la mise en page des livrets du CAC.

5. Organisation interne

Présentation schématique de la façon dont s'organise le travail du CAC

5 groupes de travail thématique :

- ✓ Marchandisation et financiarisation de l'action associative
- ✓ Associations et collectivités publiques
- ✓ Droits et libertés associatifs
- ✓ Transitions écologiques et solidaires
- ✓ Financement et emploi associatifs

Des groupes locaux (ou Collectifs Locaux des Associations Citoyennes CLAC)

- ✓ CLAC 80
- ✓ CLAC 77

- ✓ CLAC 72
- ✓ Etc. (NB : les groupes locaux sont pour la plupart en cours de création et/ou consolidation)

Les instances internes

- ✓ Assemblée générale (le temps fort formel annuel de rassemblement des adhérents)
- ✓ Plénière (deux ou trois par an)
- ✓ Conseil d'administration (au moins 3 par an, réunion trimestrielle)
- ✓ Conseil d'administration élargi (appelé également "groupe de veille politique")
- ✓ Coordination exécutive (ou bureau élargi - réunion hebdomadaire)

Présentation détaillée de la façon dont s'organise le CAC en interne

Le CAC mêle fonctionnement classique d'une association et celui d'un collectif ouvert regroupant d'autres associations de toutes natures. Avec une vaste mission de soutiens au réseau sous des formes diverses (mobilisation, analyses, alertes, conseils, etc.). En bref, le CAC est au service de l'émancipation par l'action en contribuant à la résistance des associations aux politiques ultralibérales de marchandisation et à au renforcement de leur contribution au développement d'un monde solidaire et à une transition démocratique et écologique. Il est à la fois lieu d'élaboration de propositions, de réflexion, de production d'analyses au service des associations de tous les secteurs, lieu de mobilisations et d'actions et lieu d'éducation populaire et de formation.

Sa « gouvernance » et son travail quotidien s'en trouvent enrichis mais aussi complexifiés, aussi bien pour les salariés que pour les bénévoles. La diversité des sujets traités nécessite une implication et une présence fortes des bénévoles œuvrant à sa gouvernance.

Plusieurs « organes » décisionnels et opérationnels y participent avec des objets différents mais qu'il convient d'articuler :

- ✓ **Un Conseil d'administration** qui joue, avec l'**Assemblée générale** annuelle, son rôle d'orientation en fonction de l'objet du CAC, veiller à ce qu'il ait les moyens de ses ambitions et une bonne administration. Ses réunions du CA sont généralement ouvertes aux membres du groupe veille ; *[5 CA ont eu lieu entre le 18 janvier et le 15 décembre 2018 + une AG le 23 mars 2018].*
- ✓ Rattaché aux **missions du bureau**, 5 bénévoles du CA et de la coordination ont assurés une *[quinzaine de temps de travail]* liés à l'organisation interne, la fonction employeur et le travail de lien avec les financeurs du CAC, soit *[une douzaine de rdv/temps d'échanges avec les financeurs publics ou privés].*
- ✓ **Une équipe de coordination** qui traite à la fois des affaires courantes et des questions politiques que suscitent l'actualité et fait souvent office de bureau opérationnel. Elle est composée des membres du bureau, de l'équipe permanente, d'administrateurs et de bénévoles qui s'engagent dans le travail opérationnel – un « Pad » permanent permet de préparer collectivement l'ordre du jour et de partager les notes, synthèses et prises de décision en présentiel et à distance ; *[il s'est réuni 35 fois les semaines en 2018].*
- ✓ **Un « groupe de veille et d'avis politique »** aussi nommé **CA élargi** qui est constitué d'une centaine de personnes, à caractère informel, qui mêle membres du CA et personnes actives dans l'animation des GT ou la vie du réseau et communique essentiellement avec la liste de diffusion gp-veille-politique@associations-citoyennes.net . L'idée étant de permettre des échanges visant à produire des prises de position du Collectif (le plus souvent sous formes de communiqués) ou à repérer un sujet ou une problématique d'actualité et partager les avis. Au-delà les membres sont conviés à tous les CA ouverts du CAC.
- ✓ **Des « plénières »** qui réunissent tous les participants du CAC (adhérents ou non) et permettent de partager plus largement les thèmes et analyses et de faire le point, vérifier que le CAC ne se trompe pas ni dans ses rapports aux associations, ni dans ses rapports au politique et aux collectivités publiques, et que ses analyses et propositions trouvent des échos dans ce que vit chaque association. Cette instance a été peu mobilisée en 2018 : *[une plénière formelle le 24 mars 2018]*

III.2- Archipels (liens du CAC avec le réseau)

Voir la carte mentale illustrant les liens du CAC aux divers réseaux articulant ces réseaux entre eux :

<https://framindmap.org/c/maps/681186/public>

